

# Préparer l'épreuve d'ancien français

Licence, Capes, Cafep, Agrégation  
de Lettres modernes

- Traduction et lexicologie  
sémantique historique
- Morphologie
- Syntaxe
- Phonétique

*2<sup>e</sup> édition revue et enrichie*

## Fondements et pratique

15 séquences progressives  
d'apprentissage

27 exercices d'entraînement  
avec corrigés



# A

# Présentation des différents volets de l'épreuve

## I. Traduction et lexicologie (sémantique historique)

On attend du candidat une **traduction** précise et littérale du texte proposé, à la fois dans le respect de l'originalité de l'ancienne langue et des exigences du français moderne ; ce qui veut dire que la *bonne traduction* épouse autant que possible les caractéristiques du modèle sans pour autant transiger avec l'exigence de la langue moderne ; ce qui veut dire qu'il faut tout traduire mais sans rien ajouter ; ce qui veut dire, enfin, qu'une traduction est toujours une œuvre d'écriture dont le correcteur appréciera l'élégance, la finesse, la sensibilité et, dans les limites rigoureuses des règles de l'art, l'originalité d'une lecture personnelle.

Passer de l'ancien français au français moderne est parfois plus difficile que de partir d'une langue complètement étrangère dans la mesure où les faux amis s'invitent facilement, pour ne pas parler de ces expressions et tournures que l'on comprend parfaitement mais qu'il faut reformuler au prix d'une prise de distance parfois difficile par rapport au texte originel.

Pour être apte à traiter convenablement ce premier volet de l'épreuve, l'étudiant ne pourra pas faire l'économie d'une fréquentation assidue des textes dans la mouvance de la diachronie : c'est à ce prix seulement qu'il acquerra cette familiarité intime avec la langue et la littérature du Moyen Âge, à étudier en amont du texte au programme.

☼ Astuce : il existe aujourd’hui pléthore de textes en édition bilingue très accessibles. Un étudiant méthodique choisira ainsi régulièrement une œuvre nouvelle et « vivra » avec elle, c’est-à-dire lira et essaiera de traduire une page par jour (ou plus, ou moins, selon la difficulté du texte et les circonstances extérieures), tantôt oralement en se reportant vers après vers, phrase après phrase à la traduction proposée, tantôt à travers un exercice écrit en ne consultant la traduction qu’une fois l’exercice achevé et relu. Enfin, il tiendra un carnet dans lequel il reportera systématiquement les tours qui lui auront posé problème, ainsi que les mots qu’il ne parvenait pas déchiffrer spontanément.

Voici quelques propositions de textes en édition bilingue à fréquenter :

**XI<sup>e</sup> :**

*La Chanson de Roland*, éd. I. Short, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1999.

**XII<sup>e</sup> :**

– **Épopée**

*Le Charroi de Nîmes*, éd. C. Lachet, Gallimard, « Folio Classique », 1999.

*Le Cycle de Guillaume d’Orange, anthologie*, prés. D. Boutet, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1996.

– **Hagiographie**

Benedeit, *Le voyage de saint Brendan*, éd. P. Merrilees et I. Short, Champion Classiques, 2006.

– **Romans et lais**

Benoît de Sainte-Maure, *Le Roman de Troie*, éd. E. Baumgartner et F. Vielliard, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1998.

Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au Lion*, éd. D. F. Hult, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1994.

*Erec et Enide*, éd. M. Roques, Champion, 1990.

*Lancelot, ou le Chevalier de la Charrette*, éd. Ch. Méla, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1992.

*Guillaume d’Angleterre*, éd. C. Ferlampin-Acher, Champion, 2007.

Marie de France, *Les lais*, éd. L. Harf-Lancner, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1990.

*Le Roman d'Alexandre*, éd. E.C. Armstrong et al., présentation L. Harf-Lancner, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1994.

*Tristan et Iseut. Les poèmes français. La saga norroise*, éd. D. Lacroix et Ph. Walter, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1989.

– **Théâtre**

Jean Bodel, *Le Jeu de Saint Nicolas*, éd. J. Dufournet, GF, 2005.

**XIII<sup>e</sup> :**

*Aucassin et Nicolette, Chantefable du XIII<sup>e</sup> siècle*, éd. J. Dufournet, Paris, GF, 1984.

– **Matière arthurienne et Graal**

*Le Haut Livre du Graal*, éd. A. Strubel, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 2007.

*La mort du roi Arthur*, éd. D. Hult, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 2009.

Raoul de Houdenc, *Mérougus de Portlesguez. Roman arthurien du XIII<sup>e</sup> siècle*, éd. M. Szkilnik, Paris, Champion, 2004.

Renaut de Beaujeu, *Le Bel Inconnu*, éd. M. Perret et I. Weil, Paris, Champion, 2003.

– **Histoire**

Joinville, *Vie de Saint Louis*, éd. J. Monfrin, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 2002.

– **Quelques grands auteurs :**

Guillaume de Lorris et Jean de Meun, *Le Roman de la Rose*, éd. A. Strubel, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1992.

Philippe de Rémi, *Le Roman de la Manekine*, éd. M.-M. Castellani, Champion, 2012.

Rutebeuf, *Œuvres complètes*, éd. M. Zink, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 2005.

**XIV<sup>e</sup> :**

Eustache Deschamps, *Anthologie*, éd. C. Dauphant, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 2014.

Jean d'Arras, *Méhusine ou la Noble Histoire de Lusignan*, éd. J.-J. Vincensini, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 2003.

Jean Froissart, *Chroniques*, livre III et IV, éd. P. Ainsworth et A. Varvaro, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 2004.

**XV<sup>e</sup> :**

Christine de Pizan, *Le Chemin de longue étude*, éd. A. Tarnowski, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 2000.

*Le Conte du Papegau*, publié par H. Charpentier et P. Victorin, Champion, 2004.

Charles d'Orléans, *Ballades et rondeaux*, éd. J.-Cl. Mühlethaler, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1992.

Philippe de Commines, *Mémoires*, présentation et traduction par J. Dufournet, GF, 2007, 2 t.

Villon, *Poésies complètes*, éd. C. Thiry, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1991.

Il existe, enfin, des ouvrages anthologiques très précieux pour préparer l'épreuve de traduction en pratiquant l'ancienne langue, ouvrages qui possèdent en outre un grand intérêt littéraire :

F. DUVAL, *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge. Petite anthologie commentée de succès littéraires*, Droz, 2007.

*Les métamorphoses du Graal. Anthologie*. Choix de textes, traduction et présentation par C. Lachet, GF, 2012.

La question de **lexicologie** (ou **sémantique historique**) est intégrée dans le texte à traduire : le contexte fournit le point de départ de l'analyse du mot, à savoir l'étymologie, les principaux sens en ancien français et leur lien, enfin, les évolutions du sens vers le français moderne. Nous proposons des extraits de textes allant de la *Chanson de Roland* à Villon, donc de la fin du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Or, le français de la fin du XI<sup>e</sup> siècle n'a presque rien à voir avec celui de 1500 : c'est une des difficultés majeures de la matière, mais aussi sa caractéristique fondamentale : sa dimension diachronique. C'est moins une langue que l'on examine qu'une dynamique d'évolution.

La question de sémantique historique est essentielle pour mesurer concrètement l'espace parcouru par cette langue en évolution depuis le latin (étymon) au français moderne. Mais comment la préparer ? Elle a par définition une dimension encyclopédique ! Son écueil principal est la tentation du bachotage et du « par cœur » sans âme ; en plus, on peut, dans l'absolu, apprendre laborieusement de longues et complexes fiches de lexique sans tomber à l'examen sur un des mots appris, risque terrible au regard de l'immense investissement que représente cette démarche.

Nous exposons ici une méthode alternative en traitant quelques mots incontournables dont nous ne retiendrons que l'indispensable ainsi qu'une illustration de quelques cas en contexte. Libre à chaque candidat d'élargir cette liste et le contenu des fiches ici proposées selon le temps dont il dispose et le cas échéant l'œuvre au programme. Ici, nous nous contentons d'insister sur une méthode efficace permettant même de ne pas faire l'impasse sur un mot dont on n'a que de vagues notions.

## Erreurs et difficultés ordinaires

✘ Écueils à éviter :

- une traduction trop rapide manquant de réflexion et qui présenterait du coup des fautes grossières comme la confusion entre indicatif et subjonctif, entre proposition relative et complétive, parfait (passé simple) et subjonctif imparfait ;
- une traduction qui ne tiendrait pas compte des limites données : souvent en effet il est demandé de ne traduire **qu'un passage** du texte présenté ;
- une traduction qui laisserait des blancs : un blanc peut compter comme l'addition des fautes potentielles les plus lourdes (contresens, solécisme) susceptibles d'être commises ;
- donner deux traductions ;
- conserver le cas échéant la forme versifiée du texte original ou faire du « faux » français médiéval avec des « oyez » et autres « messires » ;
- **une traduction qui ne soignerait pas la qualité du français moderne** ; les rapports de concours insistent beaucoup sur la valorisation dont bénéficient les efforts de reformulation. Il faut **relire très soigneusement** votre copie pour débusquer d'éventuelles fautes, et ce conseil vaut pour tous les volets de l'épreuve : prévoyez le temps pour le faire.

⚠ Attention : certaines graphies peuvent induire en erreur, ne vous précipitez jamais pour proposer une traduction mais examinez soigneusement le contexte. Voici deux exemples courants :

- *cuit, cuites* : *por ce ne sera il mie cuites* (QSG, 190, 17) ; *Pleüst a Dieu que fuisse cuites* (GA, 658) : rien à voir avec « cuire ». Il s'agit d'une graphie de *quite*, plus habituelle, issu de *quitare, quiet* : « quitte », « pure ».
- *saigner/seigner* : *adonc se print il a seigner* (Coudrette, *Le Roman de Mélusine*, v. 3080) : Raimond ne se met pas à « saigner » mais, épouvanté, il « se signe », il fait le signe de la croix pour appeler sur lui la protection divine.

✧ Astuce : si vous vous trouvez devant un terme qui vous paraît complètement opaque, prononcez-le les yeux fermés, à l’instar du prodigieux *gueeygnage* (Macé de la Charité, *Bible*, v. 522, autour de 1300) : en le prononçant lentement et en faisant abstraction de sa graphie, on tombe alors facilement sur le plus habituel *gaaignage*, *gaaign*, c’est-à-dire sur le paradigme de « gagner », hypothèse confirmée par le contexte général du passage.

Une fois la traduction faite, relisez-vous sans vous reporter à l’original et éprouvez ainsi la qualité de votre langue. Le cas échéant, corrigez.

En guise de conclusion, pour faire des progrès (il n’est jamais trop tard !) en français moderne et en orthographe, rien ne vaut une fréquentation assidue des grands auteurs ; lisez, **tous les jours**, une à trois pages de Chateaubriand par exemple (et copiez, en plus, pendant cinq minutes, scrupuleusement, des passages si vous avez l’orthographe encore hésitante) ; cette modeste pratique très peu chronophage, à condition d’être assidue, changera du tout au tout votre conscience et votre pratique de la langue contemporaine, et fera de vous un professeur accompli.

## II. Morphologie

⚠ Attention : ne vous trompez pas d’ennemi ! Trop souvent, les candidats ne distinguent pas la morphologie de la syntaxe et répondent par conséquent complètement à côté de ce qu’on leur demande !

La morphologie s’intéresse à l’étude des *formes* grammaticales et, en l’occurrence, à leur formation et évolution dans le temps. Dans ce domaine, l’utilisation de la phonétique historique peut constituer un moyen efficace et rapide pour mener à terme une démonstration.

Bien traiter cette question implique une bonne identification des formes qu’il s’agit tout d’abord de relever puis de présenter à travers un classement ou schéma commenté qui rende compte de la logique interne d’un système par le truchement de considérations historiques.

Exemple : les présents de l’indicatif.

- Origine des différents types de présent.
- Étude morphologique :
  - étude du radical : personnes fortes vs personnes faibles ;
  - étude des désinences : formes morphologiques vs formes analogiques.

Une telle présentation permet de donner, en un minimum de temps, une réponse exhaustive. Terminez toujours votre démonstration – car c’en est une ! – par quelques considérations sur l’évolution du système vers le français moderne (en l’occurrence homogénéisation des paradigmes des présents : élimination ou atténuation des alternances vocaliques du radical, réfection des désinences), en mentionnant si possible une survivance exemplaire de l’ancien état des choses (j’**ai** : seule occurrence de P1 qui a résisté à toute réfection, i.e. qui n’arbore pas de -s final, et naturellement, encore moins un -e).

☼ Astuce : apprenez ces formes à voix haute : en leur imprimant un rythme, elles se retiennent presque sans peine !

☒ Écueils à éviter

- Confusions verbales :
  - confusions entre indicatif et subjonctif présent ;
  - confusions entre parfait de l’indicatif et imparfait du subjonctif (*fu vs fust, sot vs seüst, fist vs feïst...*) ;
  - certains verbes offrent de troublantes ressemblances morphologiques alors que rien ne les apparente, en particulier le verbe « avoir » et le verbe « oïr » (« entendre »), particulièrement fréquents dans les textes. Il faut donc connaître parfaitement les formes pouvant prêter à confusion.

RAPPEL : parfait du verbe *avoir* vs présent et parfait du verbe *oïr* :

| <b>avoir (parfait)</b> | <b>oïr (présent)</b> | <b>oïr (parfait)</b> |
|------------------------|----------------------|----------------------|
| <i>oï</i>              | <i>oi</i>            | <i>oï</i>            |
| <i>oüs/eüs</i>         | <i>oz</i>            | <i>oïs</i>           |
| <i>ot</i>              | <i>ot</i>            | <i>oï</i>            |
| <i>oümes/eümes</i>     | <i>oons</i>          | <i>oïmes</i>         |
| <i>oüstes/eüstes</i>   | <i>oez</i>           | <i>oïstes</i>        |
| <i>orent</i>           | <i>oent</i>          | <i>oïrent</i>        |

– les différents temps/modes de *dire* :

| <b>dire (ind. prés.)</b> | <b>dire (subj. prés.)</b> | <b>dire (parfait)</b>   | <b>dire (subj. imparf.)</b> |
|--------------------------|---------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| <i>di</i>                | <i>die</i>                | <i>dis</i>              | <i>desisse/deïsse</i>       |
| <i>dis</i>               | <i>dies</i>               | <i>desis/deïs</i>       | <i>desisses/deïsses</i>     |
| <i>dit</i>               | <i>die</i>                | <i>dist</i>             | <i>desist/deïst</i>         |
| <i>dimes</i>             | <i>diiens/ons</i>         | <i>desimes/deïmes</i>   | <i>desissiens/deïssiens</i> |
| <i>dïtes</i>             | <i>dïiez</i>              | <i>desistes/deïstes</i> | <i>desissiez/deïssiez</i>   |
| <i>dient</i>             | <i>dient</i>              | <i>distrent</i>         | <i>desissent/deïssent</i>   |



- confusion CS-CR, facile si vous vous appuyez sur l'ordre des mots au lieu des marques de flexion (cf. *Tantost vet la lame seisir Li chevaliers, et si la lieve*).
- confusions grammaticales, p.ex. prendre un article pour un pronom, erreur qui ne pardonne pas mais qui est plus fréquente qu'on n' imagine.
- confondre *se* vs *si*.
- formes analogiques comme *li peres, li sires*, etc. : il faut savoir les interpréter correctement et les exploiter en tant que signe avant-coureur de la ruine de la déclinaison.
- dans le domaine verbal, au présent, bien des formes ne possèdent pas de marques distinctes pour l'indicatif et le subjonctif ; l'examen attentif du passage donne une solution claire.
- toujours traduire un démonstratif « épique » (topique, emphatique) par un article défini.
- forme *ert/iert* : elle peut renvoyer aussi bien à un imparfait qu'à un futur, mais le contexte ne laisse pas de doute !
- la forme *li* peut renvoyer à plusieurs fonctions. Si vous la rencontrez, arrêtez-vous et analysez soigneusement la situation !
- dans un texte picard, vous pouvez trouver *le* à la place de *la*.
- en position finale absolue, une consonne sonore s'assourdit : *demant, demandes...*
- ne jamais oublier, dans un relevé des occurrences, les formes prises dans les enclises (*du* par exemple cache un article défini masculin).
- ne jamais oublier les petites phrases conclusives après chaque démonstration selon le principe du *quod erat demonstrandum* ou, en français, CQFD.